

# Formation CQP – Moniteur de voile

## 1. Ruban pédagogique

Les **ateliers à terre** sont constitués des travaux pratiques issus du guide du formateur proposé par la Fédération Française de Voile. L'enseignement théorique sera suivi de débriefing et d'entretiens individuels.

L'**auto-encadrement** est mis en place les deux premières semaines de formation. Les semaines suivantes le moniteur-stagiaire intervient progressivement sur un vrai public soit par tranche de 2 heures lors de cours collectifs soit par tranche de 1 heure en cours particuliers. Il sera supervisé par son formateur référent.

Les **objectifs** sont les items travaillés en fonction des **ateliers** et des **situations vécues**.

Le **contenu** doit définir les thématiques abordées pour permettre d'atteindre les **objectifs de compétences**.

Semaine 1	Ateliers à terre	Auto-encadrement	Objectifs	Contenu
UCC1	4h00	18h	Items a) b) c) d)	Réglementation / Analyse d'accident / Check-list de sécurité (site, conditions, matériel) / Conduite d'embarcations de sécurité et remorquage / Interventions d'urgences simulées / Procédure de communication d'urgence.
UCC2	4h00	x	Items a) c)	Consignes de sécurité / Consignes de circulation / Départs et arrivées de plage / Echauffements
UCC3	2h00	x	Item a)	Fonctionnement du club / Outils d'organisation technique et matérielle.
UCC6	2h00	5h00	Item b)	Etude de la carte de progression / Distinction progression et niveau d'autonomie.
<b>TOTAL nombre d'heure</b>	<b>12h00</b>	<b>23h00</b>		<b>35h00</b>
<b>UCC1</b>			<b>Certification de l'UCC1 en fin de semaine.</b>	
<i>En cas de non-validation de l'UCC1, l'épreuve devra être repassée et validée avant de commencer à travailler les autres UCC sans quoi la formation ne pourrait être validée.</i>			<b><u>Epreuve pratique n°1</u></b> Mise en situation d'urgence simulée en auto-encadrement & Analyse d'accident.	

Semaine 2	Ateliers à terre	Auto-encadrement	Objectifs	Contenu
UCC2	3h00	2h30	Items b) d)	Adaptation de la sécurité aux différents publics / Consignes de sécurité / Consignes de circulation / Communication / Départs et arrivées de plage / Echauffement
UCC3	3h00	2h30	Items b) c)	Séquençage et organisation type d'une journée / Rythme et besoins physiologiques des publics / Prise en charge de l'organisation de plusieurs cours collectifs ou particuliers
UCC4	2h00	2h30	Item c)	Préparation des séances en fonction des projets / Mise en place / Adaptation du matériel
UCC5	6h00	10h00	Item a) b) c) d)	Méthodes d'analyse de la pratique / Modalité d'intervention / mise en œuvre des méthodologies d'observation, d'analyse et de remédiation / Intervention / Adaptation
UCC6	1h00	2h30	Item a)	Critère de réussite / Feedback / Débriefing
<b>TOTAL nombre d'heure</b>	<b>15h00</b>	<b>20h00</b>		<b>35h00</b>
			<b>Certification de l'UCC5 en fin de semaine.</b>	
<b>UCC5</b>			<b><u>Epreuve pratique n°2</u> Epreuve d'analyse de pratique réelle ou auto-encadrement &amp; Epreuve d'analyse vidéo.</b>	

Saison 3 semaines	Ateliers à terre	Auto- encadrement	Objectifs	Contenu
<b>Retour UCC1 / UCC2 / UCC5</b>				
<b>UCC3</b>	3h00	x	Items <b>d)</b>	Check-list d'organisation et d'auto-organisation
<b>UCC4</b>	6h00	x	Item <b>a) b) d)</b>	Distinction attentes et projet / Accueil des publics et orientations vers les produits du club / Dynamique du groupe / Attitude et empathie du moniteur
<b>UCC6</b>	6h00	x	Item <b>a) b) c) d)</b>	Critères de réussite / Mise en lien observation et carte de progression / Modalités d'évaluation des niveaux d'autonomie 1 à 3 / Orientation vers les produits du club.
<b>TOTAL nombre d'heure</b>	<b>15h00</b>	<b>90h00</b>		<b>105h00</b>
<b>UCC2 / UCC3 / UCC4</b>			<b>Certification des UCC2 / UCC3 / UCC4 pendant les 3 semaines.</b>	
			<b><u>Epreuve pratique n°3</u></b> Une seule épreuve au poste de travail organisée sur 3 séquences (phase de préparation, accueil et sur l'eau) avec au moins 2 publics différents.	
<b>UCC6</b>			<b>Certification des UCC6 la dernière semaine.</b>	
			<b><u>Epreuve pratique n°4</u></b> Une épreuve au poste de travail organisée sur 3 séquences sur le même groupe de pratiquant (bilan de séance, situation globale d'encadrement, bilan de cycle).	

	Ateliers à terre	Auto- encadrement	Total
<b>TOTAL nombre d'heure pour toute la formation</b>	<b>42h00</b>	<b>133h00</b>	<b>175h00</b>

## 2. Documentation pédagogique

Outils pédagogiques et autres ressources	Pratiquant	Moniteur-stagiaire	Formateur
Textes réglementaires (D240, code du sport, recommandations FFV, DSI)		X	X
Affiche des différents niveaux	X	X	X
Carte de progression FFV	X	X	X
Livret de certification FFV	X	X	X
Livre « enseigner la voile » FFV		X	X
Guide « comprendre la démarche d'enseignement » FFV		X	X
Mallette du formateur			X
<a href="https://media.ffvoile.fr/">https://media.ffvoile.fr/</a>		X	X
Guide de suivi de formation du moniteur FFV		X	X
Guide du formateur FFV		X	X

### 3. Processus de certification

Les évaluations certificatives sont effectuées en conformités avec les annexes 2 et 8 du règlement des diplômes CQP-AMV.

Il existe deux possibilités de rattrapage :

- La semaine qui suit la première évaluation lors d'un co-encadrement avec un des formateurs.
- Après la formation lors des 3 dernières semaines des vacances d'été.

UCC	Type d'épreuve
UCC1	<p><b><u>Epreuve n°1</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Parcours sécurité (évaluation des conditions météorologiques et de la zone de navigation, récupération d'homme à la mer, geste et communication d'urgence, remorquage, dégréer sur l'eau).</li> <li>- Entretien en lien avec le <i>Dispositif de Sécurité et d'Intervention</i> et analyse d'un accident.</li> </ul>
UCC5	<p><b><u>Epreuve n°2</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur un jeune public niveau 1-2 débutant, en cours collectifs ou particuliers. Mesure des capacités pour faire progresser le pratiquant (angle et distance d'observation, analyse, types d'interventions ou d'adaptation).</li> <li>- Analyse vidéo de pratiquant niveau 3, proposition de remédiation et argumentation liée au fonctionnement du support.</li> <li>- <i>Entretien à la suite de l'évaluation.</i></li> </ul>
UCC2	<p><b><u>Epreuve n°3</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur un jeune public niveau 1-2 débutant, en cours collectifs ou particuliers. Mesure des capacités pour rendre le pratiquant acteur de sa sécurité lors des phases de préparation (consignes de sécurité, échauffement, portage et mise à l'eau), des séances sur l'eau (consignes de circulation, communication entre pratiquants, consignes de sécurité), de retour à terre (point de RDV).</li> <li>- <i>Entretien à la suite de l'évaluation.</i></li> </ul>

UCC3	<p><b><u>Epreuve n°3</u></b></p> <p>- Sur un public jeune ou adulte, en cours collectifs ou particuliers. Mesure des capacités pour permettre un temps de pratique maximale lors des phases de préparations (temps à terre, organisation des départs, favoriser l'entraide), des séances sur l'eau (temps de mise en place, regroupement, variation de la durée et de l'intensité en fonction du public), briefing et débriefing.</p> <p>- <i>Entretient à la suite de l'évaluation.</i></p>
UCC	Type d'épreuve
UCC4	<p><b><u>Epreuve n°3</u></b></p> <p>- Sur un public jeune ou adulte, en cours collectifs ou particuliers. Mesure des capacités à prendre en compte le projet de navigation et à le mettre en œuvre lors des phases d'accueil (choix du produits, adaptation du matériel au projet, convivialité et échanges), des séances sur l'eau (gestion de la dynamique de groupe, exploitation des opportunités pour faire de chaque situation une occasion d'apprentissage, répartition de l'attention équitable et individualisation), briefing /débriefing (questionnement, feedback, dynamique de groupe).</p> <p>- <i>Entretien à la suite de l'évaluation.</i></p>
UCC6	<p><b><u>Epreuve n°4</u></b></p> <p>- Mesure des capacités à évaluer, mettre en place des outils d'auto-évaluation et faire la promotion des autres produits du club lors des phases de briefing, de séance sur l'eau et de bilans de fin de stage.</p> <p>- <i>Entretient à la suite de l'évaluation.</i></p>
<b>Rattrapage</b>	<p><i>Possibilité de rattrapage d'un UCC la semaine suivant l'évaluation, deuxième possibilité de rattrapage lors des 3 dernières semaines des vacances d'été.</i></p>